SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

SNEP FSU REUNION
Résidence les Longanis
Bâtiment C appartement 4
7 boulevard Mahatma Gandhi
97490 SAINTE CLOTILDE
0262 12 85 06
snep.reunion@wanadoo.fr
http://blog.snep-reunion.org/

N°33 – SEPTEMBRE 2015

Le syndicat des enseignants d'EPS et des professeurs de sport

FSU

Le métier au cœur

Dispensé de timbrage Saint Denis CTCC

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le:

SOMMAIRE:

Page 2&3: édito
Page 4&5: carte des points
Page 6 : mouvement 2015
Page 7 : groupe de travail TZR
Page 8 : syndicalisation et trésorerie
Page 9 : texte savoir nager 2015
Page 10 : article dernière minunte
Page 11 : beach-volley
Page 12 : organigramme

1 Encart: fiche de syndicalisation

ASSEMBLEE GENERALE MARDI 29 SEPTEMBRE AU COGOHR DE 3 BASSINS

N'attendez pas pour vous inscrire. Les autorisations d'absence sont à demander par mail à snep.reunion@wanadoo.fr

Pour plus de précisions, voir modalités d'inscription en page 11

Directeur de la publication : Damien LAUDE
CPPAP 0111 S 07871 , dépôt légal: août 2006. 4 numéros par an. Abonnement par cotisation annuelle
Imprimé par Copy Run 4 bis rue Léopold Rambaud 97490 SAINTE CLOTILDE

L'EDITO:

On continue.....et on enfonce le clou

C'est la position réaffirmée de Manuel Valls, certainement confortée par les résultats obtenus!!! Austérité, dérèglementation, démolition du code du travail....Position entérinée par François Hollande qui prépare même l'opinion à une nouvelle ouverture d'opérations guerrières.

Ni la crise grecque, ni la crise des migrants, ni la crise humanitaire des réfugiés de guerre, ni le chômage, ni la crise écologique, ni la crise sociale avec l'explosion exponentielle des inégalités n'infléchissent pas la ligne gouvernementale. Après avoir fait adopté à coup de 49.3 la loi Macron, le gouvernement concentre et accentue ses attaques sur le code du travail, trop lourd, trop complexe.....Crise démocratique s'il en est. L'objectif est clair : remplacer la loi par le contrat, engagement de gré à gré entre individus, casser le droit républicain sur les lieux de travail.

Alors même que 75% des français se déclarent contre l'austérité, les discussions sur le protocole parcours professionnel carrières et rémunérations laissent de coté l'idée de revaloriser le point d'indice. Certes ce protocole propose un certain nombre d'avancées non négligeables, mais nous ne pouvons que nous interroger sur le financement de la fonction publique emploi-salaire, lorsque Hollande annonce baisser les impôts des foyers les plus pauvres mais n'envisage pas de recettes supplémentaires du coté des « gros ».

Dans le même temps, la Cour des Comptes publie un rapport sur le coût de la fonction publique et préconise :

- le non remplacement d'un fonctionnaire sur quatre
- l'augmentation du temps de travail effectif
- la fin de l'avancement automatique
- la fin des indexations outremer...

Pas sûr que tout cela soit de nature à contenir la crise des recrutements, elle aussi bien réelle. L'ensemble des résultats des concours enseignants, CPE et COP pour la session 2015 est connu : 18 % des emplois restent non pourvus, soit 3 334 emplois...

C'est dans ce contexte que la FSU, la CGT ET SOLIDAIRES appellent à une journée de mobilisation interprofessionnelle le 08 octobre.

La rentrée scolaire amène avec elle son lot de nouveauté :

- refonte des ZEP et mise en œuvre des heures de pondération
- mise en place des IMP, des ISS
- enseignement moral et civique...

Le SNEP (avec les autres syndicats de la FSU) à la Réunion, sera attentif et veillera à la bonne application de ces mesures.

Enfin, cette année sera une année de préparation et de mise en place de la réforme du collège.

Pour nous, réformer le collège est une nécessité quand 25% des élèves entrants en 6ème sont en difficulté - dont 15% en difficulté lourde - et 20% des élèves qui quittent le collège le sont aussi.

Cette réforme 2016 du collège imposée par Mme la Ministre est largement inspirée de celle du lycée, réforme dont les effets pervers ont été constatés, et sur laquelle nous attendons toujours la publication d'un rapport :

l'autonomie, source de concurrence entre les établissements, mais aussi entre les enseignants dans les établissements, par exemple pour obtenir des groupes à effectif réduit. Cette même autonomie a conduit la Suède à une chute conséquente de ses résultats scolaires .

- l'accompagnement personnalisé proposé dans la réforme du collège est calqué sur le modèle du lycée dont le bilan officiel n'a pas été établi, mais qui est unanimement décrié comme un effet d'annonce pédagogiquement peu efficace.

Nous pensons que l'interdisciplinarité peut avoir du sens, mais les travaux de recherche montrent qu'elle profite surtout aux élèves en situation de réussite scolaire. La FSU est d'accord pour l'encourager, en créant les conditions pour qu'elle profite à tous, non pour la rendre obligatoire en amputant de façon importante les horaires disciplinaires.

Incontestablement, la charge de travail de l'ensemble des personnels s'est alourdie du fait de la hausse des effectifs et des suppressions de postes de la période 2007-2012 qui n'ont pas encore été compensées. Le renvoi au local de l'organisation des enseignements (sciences et technologie en 6ème, accompagnement personnalisé, EPI, groupes à effectif réduit, voire contenu des programmes si des repères annuels ne sont pas introduits) ne fera qu'aggraver la situation.

Pour permettre l'entrée en vigueur de la réforme du collège, après le passage en force du gouvernement au lendemain de la mobilisation du mois de mai dernier, le gouvernement prévoit que "l'année 2015-2016 sera une préparation des personnels aux évolutions majeures de la rentrée 2016 ». (B.O de rentrée).

Nul doute.

Dans le cadre d'une politique d'austérité au service du libéralisme, cette réforme passe d'abord par une réduction des moyens réels. En cette rentrée, les postes vacants se ramassent à la pelle, et loin de la critique anti pédagogiste et élitiste que fait la droite de cette réforme, le SNEP, dans la FSU, la combat pour de l'égalité des enfants et adolescents face au système éducatif. Ce sont les personnels et les usagers qui vont payer le prix de cette politique d'austérité.

Catherine Duriez, Secrétaire Académique

A LA MÉMOIRE D'UN GRAND MILITANT

Nous avons appris le décès de Marc BARTHELEMY, survenu le 18 mai dans les Landes où il vivait depuis sa retraite. Ancien trésorier du SNEP Réunion, commissaire paritaire des agrégés, ayant travaillé au Lycée Leconte de Lisle puis à Jean Hinglo, il avait grandement participé à l'essor du SNEP à la Réunion jusque dans les années 2004. Les « anciens « se souviendront de son dynamisme, son engagement et la bonne humeur dans laquelle se déroulaient rédaction et mise sous pli des bulletins, réunions et AG de rentrée, barbecues de bienvenue, accueil des nouveaux avec pétanque et tournoi de volley. Nous espérons que Marc a retrouvé « là-bas » Jean Jacques et Philippe, et qu'ils peuvent éventuellement continuer les débats et refaire le monde ! Nous pensons à eux et à leurs épouses et compagnes.

CALENDRIER CORPO 2014/2015	
Promotion d'échelon :	Participation automatique Résultats en Décembre
Mouvement Inter-académique :	Inscription en Novembre Résultats en Mars
Congé Formation :	Inscriptions en Décembre Résultats en Avril
Liste d'aptitude certifiés :	Inscriptions en Janvier
Liste d'aptitude agrégés :	Inscriptions en Janvier Proposition Réunion en Mars
Hors-classe	Participation automatique Résultats en mai - juin
Reconversion:	Dépôt des dossiers en Mars Résultats en Juin
Mouvement Intra-académique :	Inscription en Avril Résultats en Juin
Révision de notes :	Juin
Avancement d'échelon non-titulaire :	Juin - Juillet
Affectation des TZR & contractuels:	Rattachement en Juillet Poste à l'année en Aout
Affectation des Stagiaires :	Juillet-Août

CARTE DES POIN

SAINT DENIS	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 21 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
21	ETB	V.15	COLLEGE LES MASCAREIGNES	
21	COM	V.12	COLLEGE LES ALIZES	
28	ETB	V.4	COLLEGE DE BOIS DE NEFLES	
38	ETB	V.5	COLLEGE DE BOIS DE NEFLES	
121	ETB	V.8	COLLEGE LA MONTAGNE	
128	ETB	V.11	COLLEGE JULIETTE DODU	
131	ETB	V.17	COLLEGE DE MONTGAILLARD	
147,2	COM	V.18	COLLEGE LES ALIZES	
147,2	COM	V.20	COLLEGE LES ALIZES	
354	ETB	V.1	LYCEE LECONTE DE LISLE	

SAINTE MARIE	Barre d'entrée dans la c

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT
48	ETB	V.13	COLLEGE BEAUSE
131	ETB	V.1	LYCEE ISNELLE AM
279	ETB	V.2	LYCEE ISNELLE AM

LE PORT	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 1450.2 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
1450,2	GEO	V.20	COLLEGE EDMOND ALBIUS	
2113	COM	V.6	COLLEGE TITAN	Mesure de carte scolaire

SAINT PAUL	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 1559 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
1559	DPT	V.8	COLLEGE ALBERT LOUGNON	Mesure de carte scolaire

SAINT LEU	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 655.2 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
1436	GEO	V.16	COLLEGE DES TROIS BASSINS	

SAINT LEU	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 655.2 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
655.2	COM	V.10	COLLEGE DE LA CHALOUPE	

SAINT LOUIS	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 244 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
244	ETB	V.5	COLLEGE JEAN LAFOSSE	
272,2	GEO	V.9	COLLEGE JEAN LAFOSSE	

ATTENTION!
L'intra commune ne concerne que les collègues déjà en poste dans la commune. Si votre barème n'est pas suffisant pour entrer dans une commune, vous ne pouvez pas obtenir de mutation sur un établissement de cette dernière. C'est le même principe qui est appliqué au mouvement inter académique. Si vous n'avez pas le barème pour entrer dans une académie, vous ne pouvez évidemment pas obtenir de mutation quand bien même votre barème est supérieur aux demandeurs de cette dernière.

SAINT PIERRE	Barre d'entrée dans la commune (hors m

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT
322,2	GEO	V.11	COLLEGE RAVINE DES CABRIS
346	ETB	V.3	COLLEGE RAVINE DES CABRIS
346,2	COM	V.5	COLLEGE HENRI MATISSE
365	ETB	V.2	COLLEGE PAUL HERMANN
1406	GEO	V.3	COLLEGE HENRI MATISSE
1594	COM	V.11	COLLEGE TAMARINS

NTS INTRA 2015

ommune (hors mutation intra commune): 48 pts

	REMARQUES
JOUR	
MELIN	
MELIN	

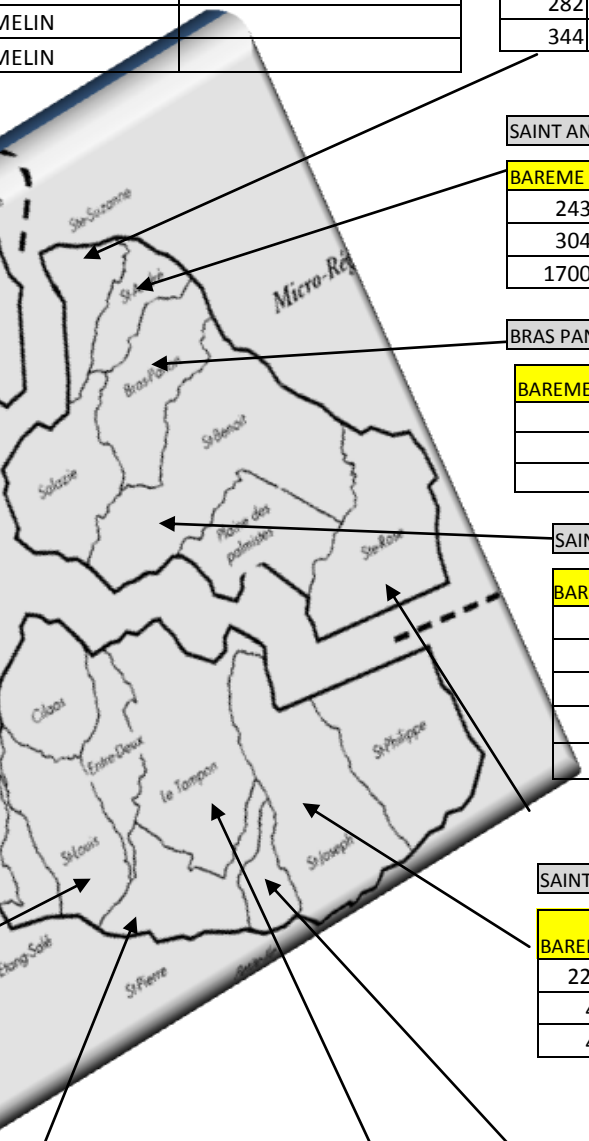

utation intra commune): 322.2 pts

	REMARQUES
	Mesure de carte scolaire

SAINTE SUZANNE — Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 282 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
282	ETB	V.4	COLLEGE QUARTIER FRANCAIS	
344	ETB	V.7	LYCEE BEL AIR	

SAINT ANDRE — Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 243 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
243	ETB	V.3	COLLEGE TERRAIN FAYARD	
304	ETB	V.1	LYCEE SARDA GARRIGA	
1700	COM	V.4	LYCEE MAHATMA GANDHI	

BRAS PANON — Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 156 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
344	ETB	V.5	SEP DU LYCEE PAUL MOREAU	
279,2	COM	V.1	COLLEGE DE BRAS PANON	
156	-	EXT	COLLEGE DE BRAS PANON	

SAINT BENOIT — Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 28 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
28	ETB	V.12	LYCEE PATU DE ROSEMONT	
28	-	EXT	COLLEGE GUY MOQUET	
90	-	EXT	COLLEGE BASSIN BLEU	
121	ETB	V.5	COLLEGE GUY MOQUET	
148	-	EXT	COLLEGE BASSIN BLEU	

SAINT JOSEPH — Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 222.2 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
222,2	COM	V.4	COLLEGE JOSEPH HUBERT	
410	ETB	V.10	LYCEE PIERRE POIVRE	
456	ETB	V.9	COLLEGE JOSEPH HUBERT	

PETITE ILE — Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 583 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
583	COM	V.1	COLLEGE JOSEPH SUACOT	

LE TAMPON — Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 1443 pts

BAREME	TYPE DE VŒU	N° DE VŒU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
424	ETB	V.1	LYCEE PIERRE LAGOURGUE	Intra commune
1443	GEO	V.10	COLLEGE 12IEME KM	Mesure de carte scolaire
1683	COM	V.4	LYCEE ROLAND GARROS	Mesure de carte scolaire
1773,2	COM	V.15	COLLEGE MICHEL DEBRE	Mesure de carte scolaire
1883,2	COM	V.7	COLLEGE LES TROIS MARES	Mesure de carte scolaire

MOUVEMENT 2015

Le SNEP souhaite la bienvenue aux collègues nouvellement mutés dans l'académie ainsi qu'à ceux qui reviennent après quelques années passées sous d'autres latitudes.
De plus, nous tenons à féliciter l'ensemble des lauréats 2015 des différents concours qui sont particulièrement nombreux cette année avec 18 reçu(e)s au CAPEPS et une à l'agrégation interne.
Enfin, nous avons également comme chaque année une pensée particulière pour nos collègues qui vont goûter aux joies de la retraite. Nous leur souhaitons bon vent pour la nouvelle vie qui s'ouvre à eux.

ILS & ELLES BOUGENT

Nom	Prenom
ANGELI	EVELYNE
BADINA	THIERRY
BARTHERE	GENEVIEVE
BAUVAIS	PIERRE-ANTOINE
BELLEME	ALAIN
BOYER	LAURENT
BUHLER	FLORIAN
COCHEREL	LENAIG
COMBES	JEAN-BAPTISTE
DELAPLACE	LAURENCE
DENOLLY	LOUIS-ARNAUD
ELLIE	CAROLINE
FIOT	DAVID
FOUQUET	MICHEL
GAMBLIN	DOROTHY
GARAUD	PATRICK
LATCHIMY-LEGNANI	LINDSAY
LAUZIS	TINA
LECOINTRE	YANNICK
LUCAS	JOSETTE
MARCHESNAY	AURELIEN
MICHEL	LAURENT FABIEN
PAQUET	OLIVIER
PAUSE	CLEMENT
PIERRON	KATIA
POTIER	CELINE
RETALI	MICHAEL
ROLDOS	PIERRE
TEYSSIER	GERARD
THIEBAUT	CLAIRE
TIEN-MI-TIE	NICOLAS
TRUPHEMUS	LAURE
UCHAN-BOYER	KATIA
VINCHON	CAROLINE
VOLTZENLOGEL	ANAIS
WESTERLOPPE	MARIE-LAURE

ILS & ELLES ARRIVENT OU REVIENNENT

Nom	Prenom
FRAISSE	GERALD
LOISEL	GERALD
LEBEAU	BERTRAND
JAUNET	BENOIT
SAVIO	TONI
GRANDADAM	FLORENT
GRENET LAFFONT	ROMAIN
LHOMOND	MARIE KARINE
AUSSEDAT	PIERRIC
CARBONEL-LANGUET	JEAN
LUCAS	JOSETTE
BARBEREAU	THOMAS
COUTANTIN	AURELIEN
JULLIAND	GUILLAUME
BAUVAIS	PIERRE-ANTOINE

ILS & ELLES PARTENT

BEHENG	AURORE
BELLEC	KILIAN
BENARD	JHONNY
CUZIN	BENJAMIN
DARNAND	LOIC ROMAIN
VEDEL	LAURENCE
ESPERANCE	DAMIEN
FOUGERAND	NORBERT
FOURGEAUD	IRENE
GACQUIERE	GILLES
GUILLOU	BRUNO
GUITTARD	PIERRICK
HOAREAU	JULIE
K BIDI	STEPHANE
LAMI	LAURENT
MOREL	STEPHANE
NOURRY	ANDERSON
ROULET	KARINE
TRAVERSAZ	MATHIEU

MOUVEMENT 2014 GT TZR

Groupe de travail d'affectation TZR : Ce qui devait arriver arriva...

Le groupe de travail (GT) d'affectation des TZR en EPS s'est déroulé le 21 juillet. Pour le SNEP, Jean Yves Fernandez, Laurence Delaplace, Nathalie Bouilloux Lafont et Jacques Chevalier étaient vos représentants commissaires paritaires. lors de ce GT, le rôle du SNEP est de faire en sorte que le barème des collègues soit respecté même si, au final, l'administration peut décider unilatéralement de modifier une affectation. Nous faisons également des propositions pour améliorer des situations qui sont suivies, ou non, par le rectorat.

Depuis plusieurs années, l'administration a fait le choix d'affecter prioritairement les plus forts barèmes sur des affectations à l'année (AFA) ou sur des temps partiels annualisés qui se suivent. Cette année, en raison des nombreux postes à complément de service et du passage de cinq à deux zones elle a pris en compte le paramètre de la proximité géographique au regard des vœux des collègues (pour ceux qui en avaient fait).

Les suppressions massives de postes des dernières années ont principalement touché les TZR. Avec près de 1700 postes offerts au concours en 2014, notre académie aurait normalement dû obtenir un calibrage à la hauteur des besoins en tenant compte des départs à la retraites, des mutations inter et des créations de postes (notamment dans les REP+). Finalement, le ministère a fait délibérément le choix de sacrifier notre discipline alors que les moyens étaient disponibles.

Le vivier de remplaçants est désormais réduit à peau de chagrin. Dans l'académie, seuls 21 TZR restent encore « actifs » pour la rentrée 2015 dont trois pour la zone Nord-Est!

De fait, ce qui devait arriver arriva : tous les TZR sont nommés ainsi que plus de 50 contractuels dès la rentrée. **Le vivier de remplaçants titulaires est épuisé avant que la rentrée ne se fasse et celui des contractuels n'en est pas loin !!!!!**

Comme nous l'avions prédit (ce n'était pas très difficile !), notre académie va devoir embaucher un nombre record de contractuels cette année que nous évaluons autour de 80. Dorénavant tous les remplacements de collègues à compter du jour de la rentrée se feront par des contractuels. Pas sûr que le vivier soit suffisant pour répondre aux besoins disciplinaires!

Quoi qu'il en soit, même si un système est toujours perfectible, le SNEP reste attaché à la notion de barème, seul élément susceptible d'apporter de la transparence et de l'équité entre collègues.

Pour les commissaires paritaires, Jacques Chevalier

LE POINT SUR LA SYNDICALISATION

Objectif 300 syndiqués…

Alors que la Réunion subit une diminution scandaleuse du nombre de titulaires depuis près de 10 ans, le SNEP FSU Réunion réussit le tour de force d'avoir une progression régulière du nombre de syndiqués. Signe de la confiance que vous nous accordez, les élections professionnelles ont également confirmé que le SNEP était bien le seul syndicat porteur d'un projet crédible pour la très grande majorité de la profession.

Les tableaux suivants résument cette évolution de manière limpide: avec 282 syndiqués, représentants plus de 35% de la profession, le SNEP retrouve cette année un taux de syndicalisation comparable à celui de 2007/2008.

Ces bons résultats sont bien évidemment le fruit d'un travail permanent à tous les niveaux et pour toutes les catégories: titulaires, TZR, stagiaires, contractuels, retraités…

Pour cette nouvelle année, l'objectif est donc à présent d'atteindre la barre symbolique des 300 syndiqués.

Alors, n'attendez pas pour vous syndiquer car, si le SNEP a besoin de vous, nous aurons tous besoin du SNEP!

LE POINT SUR LA SYNDICALISATION (SUITE)

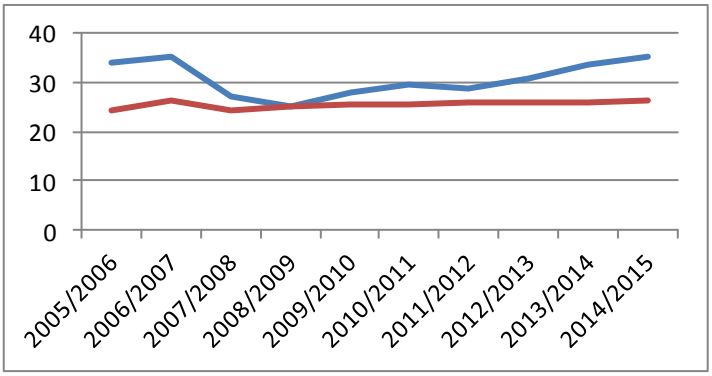

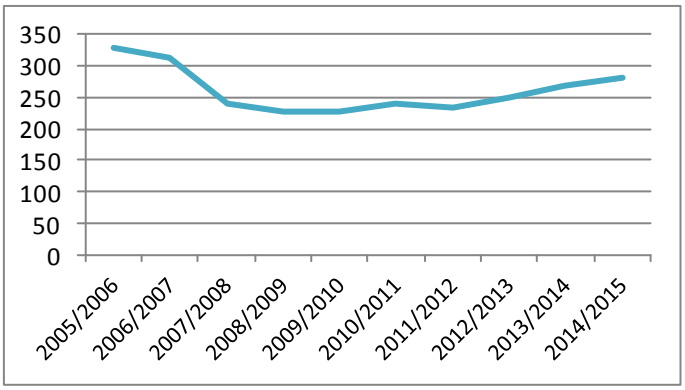

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
% REUNION	34	35,4	27,2	25,1	27,8	29,4	28,8	30,9	33,5	
% NATIONAL	24,5	26,2	24,4	25,1	25,5	25,4	25,9	25,9	26	

LE POINT SUR LA TRESORERIE

L'augmentation du nombre de syndiqués cette année a pour conséquence d'augmenter les recettes du SNEP réunion ainsi que celles du SNEP national (pour chaque cotisation, une part est reversée à la trésorerie nationale). Grace à vos cotisations, nous avons pu avoir une activité syndicale riche en évènements.

Compte tenu de la bonne situation financière, le bureau du SNEP Réunion a pris la décision de verser 1500 euros au SNEP national pour l'aide aux grands événements.

Le poste principal de dépenses concerne les frais de transports qui permettent notre participation à tous les conseils délibératifs nationaux, congrès...et nous permettent également de faire venir un/une secrétaire national(e) par an dans le cadre de l'animation d'un stage de formation syndicale. Les autres postes importants de dépenses concernent la communication (téléphone internet), la location du local, le bulletin académique et les différents frais d'accueil lors des stages et réunions diverses.

COMPTE DE RESULTATS 2014/2015

Libellé	Recettes	Dépenses
COTISATIONS REVERSEES AU NATIONAL		41136,74
FOURNITURES ENTRETIEN PETITS EQUIPEMENTS		214,23
MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE	300	1534,32
FOURNITURES DE BUREAU		517,04
LOCATION D'INSTALLATION et LOCATION IMMOBILIERE		3612,66
ENTRETIEN FRAIS LOCAL		243,74
CONTRAT MAINTENANCE		0
ASSURANCE		47,69
BULLETIN		2280,39
DONS - CADEAUX		1650
ACTION - MATERIEL SYNDICALISATION		740
FRAIS D'HEBERGEMENT		628,57
FRAIS DE DEPLACEMENTS	2722,14	10741,21
FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	995	2750,76
TELEPHONE INTERNET	31,94	4128,52
AFFRANCHISSEMENT BULLETIN		611,39
AFFRANCHISSEMENT - TIMBRES		867,96
FRAIS BANCAIRES		120,3
COTISATIONS AUTRES		1047
VENTE BROCHURES - LIVRES	25	
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	66162,39	143,6
19803,7	70236,47	73016,12

A PROPOS DU NOUVEAU TEXTE SUR LE SAVOIR NAGER (*)

Le législateur a t-il voulu corriger le test (2011).du 1° degré du Savoir Nager du collège, plus facile que le 2° palier du SN primaire ?

Ce nouveau test met en avant plusieurs notions, absentes auparavant: celle de l'entrée dans l'eau « accidentelle » inhabituelle, sans visualisation de la zone d'immersion (chute arrière) avec stabilisation, et également celle du demi-tour sans appui, Ainsi sont valorisées compétences sécuritaires et estimation de ses justes possibilités, avec l'engagement dans un « partir-revenir »**. Le lien CM2-6° est aussi plus logique !

Quoi qu'il en soit, l'attestation scolaire du « savoir-nager », certifiée selon l'annexe 2 de ce texte, ne fait référence qu'à environ 35m – 40m d'autonomie, et donc une action qui ne dure réellement que 1 à 3'. Peut-on décemment et de façon responsable, considérer que c'est ça, savoir nager ?

L'INVS*** qui assure l'enquête « Noyades 2015 »*** (1er juin - 30 sept), précise dans son bilan intermédiaire du 10 août dernier, que 33% des noyades suivies de décès se déroulent dans la bande des 300m en mer et 44% en lac, fleuve, plan d'eau., soit ¾ des décès en plein air. On compte, sur ces 10 semaines, une moyenne de 3,7 décès par noyade par jour. Les noyades avec décès en piscine restent moins nombreuses (21%). Rappelons que le délai moyen d'intervention sur toutes les noyades recensées dans l'enquête 2012 était de 15 à 16'. (délai dû surtout à l'éloignement et aux accès en mer, lac, etc, et qui limite grandement les chances de survie !)

Nos jeunes élèves sont-ils « réservés » à une pratique en piscine surveillée?

Ne devons-nous pas les préparer à l'accès aux APPN et la pratique extérieure de loisirs?

Alors, … "sortons les élèves du bocal !", et revendiquons que ce test du 1er degré du « savoir Nager » scolaire privilégie aussi plus la distance et la durée ! Et que donc les moyens, installations et horaires soient accrus !!

Dans le langage courant et le sens commun, il reste entendu que Savoir Nager est « réaliser 50m sans arrêt et sans appui « Aussi, ne il serait –il pas prudent d''imprimer, clairement sur l'attestation définie par le texte du 11/7/15 le libellé précis du test ?

Pour le SNEP, Mylène Plu

** (cf : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=91204*

**** engagement plus de surface que celui préconisé par Pelayo-Maillard- Rozier- Chollet – « natation : au collège et au lycée » 1999*

**** *NVS = Institut de veille sanitaire: www :invs.sante.fr*

DERNIERE MINUTE!...DERNIERE MINUTE!...DERNIERE MINUTE!

Georges Pau-Langevin (ministre des Outre-mer) et Patrick Kanner (ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports) ont présenté un "Plan Jeunesse Outre-mer" qui s'articule autour de cinq axes prioritaires et se décline en 110 mesures.

1.La réussite éducative,
Poursuite des rénovations et constructions scolaires aux côtés des collectivités territoriales ; développement de la restauration scolaire; formation des enseignants, y compris par des parcours spécifiques Outre-mer prenant en compte les cultures locales et le multilinguisme; meilleur accompagnement des élèves, pour garantir la scolarisation obligatoire et lutter contre l'analphabétisme et l'illettrisme, retour en formation des décrocheurs; structuration de l'offre de formations dans l'enseignement professionnel et supérieur.et volonté d'associer étroitement les parents au suivi de la scolarité.

2. La transition entre la formation et l'emploi, l'insertion et l'emploi.
Montée en puissance du service militaire adapté, déploiement de la "garantie jeunes" en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane après la Réunion depuis 2013, avec renforcement de la formation des bénéficiaires; poursuite du déploiement des emplois d'avenir; mobilisation des programmes de mobilité internationale pour favoriser les premières expériences professionnelles à l'étranger; poursuite du programme Cadres Avenir à Wallis et Futuna et en Nouvelle-Calédonie, avec attention particulière portée à la jeunesse mahoraise.

3. L'autonomie et la prise d'initiatives des jeunes,
le soutien à l'autonomie et l'initiative, par la priorité conservée aux Outre-mer dans les missions de service civique, et notamment dans les missions de service civique "éducation" qui vont être déployées fin 2015 ; organisation du 1er salon des étudiants ultramarins pour faciliter leur insertion dans l'hexagone; lancement de rencontres de la jeunesse ultramarine pour promouvoir l'engagement des jeunes.

4. L'insertion professionnelle et sociale
le soutien au sport et à la culture, vecteurs d'insertion sociale et d'épanouissement, avec la promotion de la pratique sportive et des métiers du sport; développement des capacités des filières de sport de haut-niveau dans les territoires; soutien aux structures favorisant l'insertion et la professionnalisation dans les secteurs artistiques et culturels.

5. La lutte contre la délinquance et la promotion du « vivre ensemble »
la lutte contre la délinquance et les actions pour le "mieux vivre ensemble", par le renforcement des actions contre les violences en milieu scolaire, la lutte contre les stéréotypes sexistes et le soutien aux initiatives envers les jeunes isolés géographiquement.

300 millions d'euros seront consacrés à ce plan. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette annonce, tellement la réalité des Outre-mer et de la Réunion l'exige.

Catherine Duriez, Secrétaire Académique

LE SNEP FETE LA RENTREE

TOURNOI DE BEACH VOLLEY

Venez nombreux partager un moment de détente sportive et de convivialité. Merci de bien vouloir nous prévenir de votre participation (équipe engagée) par mail: snep.reunion@wanadoo.fr

SNEP U. REUNION

TOURNOI PAR EQUIPE DE 4 (apporter un ballon par équipe svp)

Rendez vous à partir de 18h sur les terrains de beach volley du CREPS de Saint Paul

VENDREDI 09 OCTOBRE A SAINT PAUL

SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

ORGANIGRAMME SNEP			
SECRETAIRES ACADEMIQUES	Damien LAUDE	06 92 77 51 49	s3-reunion@snepfsu.net
	Catherine DURIEZ	06 92 70 08 11	s3-reunion@snepfsu.net
TRESORIER, RESPONSABLE SYNDICALISATION	Benoit CAQUELARD	06 92 51 03 70	t3-reunion@snepfsu,net
RESPONSABLES DE SECTEURS			
SECTEUR SUD	Jacques CHEVALIER	06 92 70 74 48	chevalier9474@gmail.com
SECTEUR EST	Catherine DURIEZ	06 92 70 08 11	s3-reunion@snepfsu.net
SECTEUR OUEST	Carole BESTAUX	06 92 14 30 08	bestauxc@gmail.com
SECTEUR NORD	Damien LAUDE	06 92 77 51 49	s3-reunion@snepfsu.net

SECTEUR CORPO			
MUTATIONS	Manuel SAINT-LU	06 92 91 23 50	manolos.ola@orange.fr
TZR	Damien LAUDE	06 92 77 51 49	s3-reunion@snepfsu.net
INSTALLATIONS SPORTIVES	Catherine DURIEZ	06 92 02 80 40	cath.duriez@wanadoo.fr
PRECAIRES	Benoit CAQUELARD	06 92 51 03 70	t3-reunion@snepfsu,net
COMMISSION DE REFORME	Manuel SAINT-LU	06 92 91 23 50	manolos.ola@orange.fr
	Emilie SOULET	06 92 28 84 26	emisou1@hotmail.fr
UNSS	Jean Yves FERNANDEZ	06 92 68 40 44	jyfernandez@wanadoo.fr
STAGIAIRES	Camille DEHAIS	06 92 51 54 68	camilledehais@hotmail.com
RETRAITES	Michel ROULLOT	06 92 77 51 49	jmroullot@gmail.com

COMMISSAIRES PARITAIRES			
AGREGE TITULAIRE	PRUD HOMME Matthieu	06 92 14 30 37	matt.lydie@gmail.com
AGREGE SUPPLEANT	THIERRY Béatrice	06 92 64 08 10	bea.thierry@wanadoo.fr
HCPEPS TITULAIRES	CHEVALIER Jacques	06 92 70 74 48	chevalier9474@gmail.com
	BESTAUX Carole	06 92 14 30 08	bestauxc@gmail.com
HCPEPS SUPPLEANTS	FERNANDEZ Jean Yves	06 92 68 40 44	jyfernandez@wanadoo.fr
	BEAUR Catherine	06 92 05 55 41	cbeaur@orange.fr
P.EPS TITULAIRES	LAUDE Damien	06 92 77 51 49	s3-reunion@snepfsu.net
	DELAPLACE Laurence	06 92 95 28 08	lolo.jm@wanadoo.fr
	CAQUELARD Benoit	06 92 51 03 70	rs-reunion@snepfsu.net
	YU KUI Fabienne	06 92 61 29 20	AKY@wanadoo.fr
	SAINT LU Manu	06 92 91 23 50	manolos.ola@orange.fr
	DEHAIS Camille	06 92 51 54 68	camilledehais@hotmail.com
	GERARD Philippe	06 92 69 56 01	ge.ph@wanadoo.fr
P.EPS SUPPLEANTS	SOULET Emilie	06 92 28 84 26	emisou1@hotmail.fr
	PROCHASSON Benoit	06 92 76 72 58	prochasson.benoit@gmail.com
	CLEMENT Nicole	06 92 30 39 62	nicoleamangoua@sfr.fr
	WALLERAND Didier	06 93 90 21 63	bcdwallerand@yahoo.fr
	PAYET Frédéric	06 92 38 67 97	dadou794@msn.com
	DEMURE Stéphane	06 92 11 98 06	stephanedemure@yahoo.fr
	BOUILLOUX LAFONT Nathalie	06 92 57 06 98	bouillouxlafont@gmail.com